

(N^o 116.)

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1842.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi allouant une majoration de crédit pour les dépenses de la Chambre des Représen- tans pendant l'année 1842.

MESSIEURS,

La longueur de la session dont le pays retirera des fruits précieux, par les lois importantes qui ont été votées, a nécessité une augmentation dans les dépenses de la Chambre des Représentans.

L'indemnité mensuelle a été de ce chef augmentée de . . . fr.	64,030 00
L'impression du grand nombre des pièces ordonnées par la Chambre, et quelques autres dépenses imprévues nécessitent une dépense extraordinaire de.	35,345 00

Ensemble. . . fr. 99,375 00

En conséquence, le projet de loi ci-joint demande un crédit supplémentaire de cent mille francs pour la Chambre des Représentans, et votre Commission vous en propose l'adoption, à l'unanimité.

DE HAUSSY.

Le Vicomte DE ROUVEROY.

Le Comte D'ANDELOT.

Le Baron H. DE BARÉ DE COMOGNE.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.